

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE

SÉNAT

vendredi 13 mars 2026 à 9 h, webconférence via Zoom

Membres présentes et présents :

Corine Carbonneau, registraire

Halim Dabbou, présidence du Sénat et membre du corps professoral

Sophie Dallaire, rectrice

Zack Dorval, vice-présidence du Sénat et membre de l'unité d'enseignement
ADMN

Maazou Elhadji Issa, membre du corps professoral

Elisabeth Labrie, membre de l'unité d'enseignement PSYC

Marie LeBel, membre de l'unité d'enseignement SHSI

Frédéric Nickner, vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche

Ousmane Tall, membre du corps étudiant

Guilaine Tchadiou Tchapyra, membre du corps étudiant

Melissa Vernier, membre de l'APUH

Membre absente :

Nicole Fortier Levesque, membre du Conseil (s'est excusée)

Personne convoquée :

Isabelle Gagnon-Birch, vice-rectorat à l'administration

Personne invitée :

Caroline Paquin, conseillère pédagogique

Secrétaire d'assemblée :

Daniel Fauchon, secrétaire général

**Campus
de Hearst**

60, 9^e Rue
Hearst (Ontario) P0L 1N0

**Campus
de Kapuskasing**

7, rue Aurora
Kapuskasing (Ontario) P5N 1J6

**Campus
de Timmins**

395, boulevard Thériault
Timmins (Ontario) P4N 0A8

uhearst.ca
1 800 887-1781

Ouverture de la réunion

La présidence du Sénat déclare la réunion ordinaire du 13 mars 2026 ouverte à 9 h.

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé de retirer de l'ordre du jour le point 10.1, intitulé « Composition du comité FARCP, 2026-2027 ». Comme certains postes au sein du comité demeurent vacants, la composition du comité fera l'objet d'un vote électronique dans les prochaines semaines.

Il est proposé par Marie LeBel

Appuyé par Maazou Elhadji Issa

S-09-26 Que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Déclaration de conflits d'intérêts

Aucune déclaration de conflits d'intérêts n'est soulevée.

3. Approbation du procès-verbal de la réunion ordinaire du 13 février 2026

Il est proposé par Sophie Dallaire

Appuyé par Maazou Elhadji Issa

S-10-26 Que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 13 février 2026 soit adopté tel que présenté.

PROPOSITION ADOPTÉE À LA MAJORITÉ (avec 2 abstentions)

4. Affaires émanant du procès-verbal qui ne figurent pas à l'ordre du jour

Aucune.

5. Proposition adoptée par courriel

Aucune.

6. Annonces et informations

Aucune.

7. Correspondance

Aucune.

8. Rapports de la direction et des comités

8.1. Rapport du rectorat

Aucun.

8.2. Mise à jour et rapport du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche

Les membres prennent connaissance du rapport du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche couvrant la période du 13 février au 12 mars 2026.

Parmi les principaux dossiers en cours figurent le renouvellement des programmes en gestion et en administration des affaires, la prise de connaissance des changements demandés par l'Ordre des psychothérapeutes autorisés de l'Ontario (OPAO) relativement au Diplôme d'études supérieures en psychothérapie (DÉSP), la préparation d'une lettre d'intention visant une offre à temps partiel du DÉSP, ainsi que la transmission de données mises à jour dans le cadre de l'Entente de mandat stratégique (EMS-4).

Le rapport mentionne également la clôture des affichages de postes professoraux en administration des affaires et en psychologie, la tenue d'une entrevue pour le poste de coordination du Bureau de la recherche institutionnelle, l'ouverture des inscriptions pour les blocs du printemps depuis le 23 février, de même que la poursuite de la révision du règlement en matière d'intégrité intellectuelle. Des activités de formation pédagogique portant notamment sur l'intelligence artificielle et le travail d'équipe en classe ont aussi été offertes.

8.3. Rapport du vice-rectorat à l'administration

Aucun.

8.4. Rapports des comités

8.4.1. Comité de reconnaissance des acquis, 12 février 2026

Les membres prennent connaissance du compte rendu du comité de reconnaissance des acquis. La rencontre visait principalement à examiner les documents préparés afin de répondre aux exigences de la subvention obtenue auprès du Conseil pour l'articulation et le transfert de l'Ontario (CATON).

Au cours des prochaines semaines, le comité sera chargé de réviser une première ébauche de politique et de procédure en matière de reconnaissance des acquis. La politique sera présentée pour adoption au Sénat lors d'une réunion ultérieure.

8.4.2. Conseil des programmes universitaires, 19 février 2026

Les membres prennent connaissance du compte rendu du conseil des programmes universitaires. La rencontre a notamment porté sur l'examen des propositions de modifications majeures relatives aux programmes en gestion et en administration des affaires, ainsi que sur une lettre d'intention visant une offre à temps partiel du DÉSP. Le CPU a également amorcé une réflexion sur certains outils de suivi des dossiers académiques, de même que sur la possibilité d'intégrer des cours complémentaires dans certains programmes ou de remplacer, dans certains cas, les cours au choix par de tels cours.

8.4.3. Comité organisateur des voyages universitaires, 19 février 2026

Les membres prennent connaissance du compte rendu du comité organisateur des voyages universitaires. Les échanges ont principalement porté sur l'organisation du prochain voyage universitaire, notamment en ce qui concerne l'hébergement, les modalités financières et les stratégies de promotion. Les travaux se poursuivent en vue de préciser les modalités entourant le voyage.

8.4.4. Comité *ad hoc* de révision de la philosophie d'intégrité intellectuelle et du règlement en matière d'intégrité intellectuelle, 27 février 2026

Les membres prennent connaissance du compte rendu du comité *ad hoc* de révision de la philosophie d'intégrité intellectuelle et du règlement en matière d'intégrité intellectuelle. La rencontre a permis d'amorcer la révision de certaines dispositions du règlement, notamment en lien avec les définitions, les sanctions et certaines situations liées à l'intelligence artificielle. Les travaux se poursuivront lors d'une prochaine rencontre.

9. Affaires en cours

Aucune.

10. Affaires nouvelles

10.1. Présentation des données d'admission

Les membres prennent connaissance des données d'admission en date du 6 mars 2026. Le document offre une mise à jour des demandes d'admission, des offres transmises, des offres acceptées et refusées, tant pour les programmes

de premier cycle que pour le Diplôme d'études supérieures en psychothérapie (DÉSP).

Il est précisé que, dans le cas des candidatures internationales, les données de cette année ne sont pas entièrement comparables à celles de l'année précédente, notamment en raison de l'implantation du nouveau système d'information étudiante et d'une méthode de comptabilisation désormais centrée sur les demandes complètes. Malgré une baisse de certains nombres, l'analyse présentée se veut globalement rassurante. Les échanges permettent aussi de préciser que l'écart entre les offres d'admission et les offres acceptées, particulièrement chez les candidates et candidats internationaux, s'explique en partie par un rythme différent dans le traitement et l'acceptation des demandes cette année, de même que par le contexte actuel lié à l'immigration et aux permis d'études. La participation de l'Université de Hearst au projet pilote (PPECFSM) facilitant l'accès à la résidence permanente après les études constitue un facteur favorable au recrutement international.

Il est également souligné que les demandes 105D (de provenance Canadienne) sont en hausse, y compris celles provenant du Québec, et que le DÉSP suscite un intérêt marqué, avec un nombre de demandes supérieur à celui observé à la même période l'an dernier.

Une erreur est relevée dans le document présenté. Certaines données relatives aux programmes de trois ans et de quatre ans ont été inversées. Il est indiqué qu'une version corrigée sera déposée au dossier de la réunion.

À l'occasion de ce point, une discussion plus large s'engage sur certains enjeux touchant le recrutement et les parcours étudiants. Une membre attire l'attention sur le programme d'études en sciences humaines et sociales interdisciplinaires (SHSI), qui, en raison notamment de la structure de certaines cotes de cours, complique l'admission de certaines personnes étudiantes au programme de formation à l'enseignement offert dans d'autres établissements postsecondaires. Il est souligné qu'une réflexion devra être poursuivie, notamment au Conseil des programmes universitaires (CPU), afin de mieux arrimer certains cheminements à des débouchés professionnalisants. L'importance de maintenir une présence plus visible de l'Université et de son corps professoral dans les écoles secondaires de la région est également évoquée.

10.2. Proposition détaillée de modification majeure - Renouvellement du programme, baccalauréat ès arts en gestion

Les membres prennent connaissance de la proposition détaillée de modification majeure visant le renouvellement du baccalauréat ès arts en gestion. La proposition s'inscrit dans la continuité de la révision cyclique du programme et repose sur une approche par compétences. Elle prévoit

notamment l'actualisation de plusieurs contenus de cours, l'intégration accrue des outils numériques et de l'intelligence artificielle, le renforcement de l'apprentissage expérientiel, une meilleure articulation avec les ententes collégiales ainsi que la mise en place d'un mécanisme de reconnaissance des acquis liés à l'expérience professionnelle.

Les échanges permettent de mettre en lumière la qualité du travail réalisé dans le cadre de cette révision. Une membre souligne notamment la cohérence du programme renouvelé, la qualité générale des descriptifs de cours ainsi que la pertinence d'avoir renforcé les compétences générales, transversales et professionnelles. Elle observe qu'une telle approche pourrait mieux préparer les personnes étudiantes à certaines habiletés intellectuelles fondamentales, notamment la lecture, l'analyse, la synthèse et la rédaction. Une question est également posée au sujet de l'intégration de l'intelligence artificielle dans le programme. Il est précisé que celle-ci sera abordée à la fois comme objet d'apprentissage dans certains cours et comme compétence transversale mobilisée à divers endroits du programme, sans pour autant délaissier les autres outils technologiques utiles au domaine.

Il est proposé par Marie LeBel

Appuyé par Elisabeth Labrie

S-11-26 Que le Sénat adopte, telle que présentée et recommandée par le Conseil des programmes universitaires, la proposition de modification majeure du baccalauréat ès arts en gestion, incluant les formulaires de proposition de nouveaux cours et de révision de cours.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.3. Proposition détaillée de modification majeure - Renouvellement de programme, baccalauréat en administration des affaires

Les membres prennent connaissance de la proposition détaillée de modification majeure visant le renouvellement du baccalauréat en administration des affaires. La proposition prévoit notamment une distinction plus claire entre le parcours de trois ans et celui de quatre ans, l'ajout d'options professionnalisantes en quatrième année, la formalisation d'une approche axée sur le développement des compétences, l'intégration transversale des outils numériques et de l'intelligence artificielle, ainsi qu'un renforcement des mécanismes de reconnaissance des acquis.

Les échanges ont notamment porté sur la valeur ajoutée du parcours de quatre ans, lequel est présenté comme un espace d'approfondissement, de consolidation et de professionnalisation. Plusieurs commentaires formulés au point précédent s'appliquent également à cette proposition, notamment en ce qui concerne la qualité du travail de révision accompli, la cohérence de l'approche par compétences et la pertinence d'un meilleur arrimage entre la

formation universitaire et les réalités du marché du travail. Un membre souligne d'ailleurs l'ouverture de la direction à entreprendre une révision d'envergure plutôt que des modifications plus limitées, ce qui a permis d'ouvrir un chantier plus ambitieux et structurant pour le programme.

Il est proposé par Marie LeBel

Appuyé par Elisabeth Labrie

S-12-26 Que le Sénat adopte, telle que présentée et recommandée par le Conseil des programmes universitaires, la proposition de modification majeure du baccalauréat en administration des affaires, incluant les formulaires de proposition de nouveaux cours et de révision de cours.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.4. Lettre d'intention de modifications majeures - Offre à temps partiel du programme de diplôme d'études supérieures en psychothérapie (DÉSP)

Les membres prennent connaissance de la lettre d'intention de modifications majeures visant l'exploration d'une offre à temps partiel du programme de diplôme d'études supérieures en psychothérapie (DÉSP). La proposition vise à permettre, à titre exploratoire, l'admission d'un nombre limité de personnes étudiantes à temps partiel, afin de favoriser une meilleure conciliation travail-famille-études et de rejoindre une clientèle adulte déjà engagée sur le marché du travail.

Les échanges tenus à ce sujet sont favorables. Un membre souligne qu'une telle avenue pourrait permettre à l'Université de rejoindre de nouveau une clientèle à temps partiel, particulièrement dans le cas d'un programme comme le DÉSP, qui attire souvent des personnes déjà en emploi. Une membre ajoute que cette réflexion pourrait aussi contribuer à mieux reconnecter l'Université avec certaines communautés et avec une clientèle adulte en quête de perfectionnement. Il est par ailleurs précisé que cette éventuelle offre à temps partiel ne viendrait pas remplacer la formule actuelle, mais constituerait plutôt une voie additionnelle. Enfin, certains éléments qui devront être pris en considération dans la suite du dossier sont soulevés, notamment les impacts sur les ressources, les espaces, les horaires et les autres services de soutien requis pour une telle modalité.

Il est proposé par Zack Dorval

Appuyé par Maazou Elhadji-Issa

S-13-26 Que le Sénat adopte, telle que présentée et recommandée par le Conseil des programmes universitaires, la lettre d'intention de modifications majeures pour l'offre à temps partiel du programme de diplôme d'études supérieures en psychothérapie (DÉSP).

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Huis clos

Aucun.

12. Clôture de la réunion

La présidence du Sénat déclare la réunion ordinaire du 13 mars 2026 close à 10 h 23. La prochaine réunion est prévue le 17 avril 2026.

13. Questions laissées en suspens

Aucune.



Halim Dabbou, président



Daniel Fauchon, secrétaire général

Pour toute demande d'accès à la documentation relative à cette rencontre, veuillez envoyer un message à l'adresse électronique suivante : secretariat_general@uhearst.ca.